

CONFÉRENCE

LA RÉFORME DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE

PAR HERVÉ LECUYER, PROFESSEUR DE DROIT PRIVÉ
À L'UNIVERSITÉ PARIS 2 PANTHEON-ASSAS



**22
SEPT
17H**

SALLE DES CONSEILS
UFR DROIT ET ÉCONOMIE

EN RAISON DES CONTRAINTES SANITAIRES, LE NOMBRE DE PLACES EST LIMITÉ :
INSCRIPTION NÉCESSAIRE AUPRÈS DE KARINE.LEYGOUTE@UNIV-REUNION.FR